



Ville de Lausanne

Municipalité

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

Lausanne, le 4 juillet 2024

Requalification de la route des Plaines-du-Loup

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Il est prévu de soumettre au Conseil communal un préavis pour la « Requalification de la route des Plaines-du-Loup ».

Cette route, longue de 1.3 kilomètre, est l'une des pénétrantes majeures nord-sud de la ville de Lausanne. Elle marque l'entrée en ville et est destinée à devenir la vitrine des derniers développements urbains de Lausanne via le projet Métamorphose. En lien avec ce projet et le développement du métro m3 le projet de requalification devra répondre aux enjeux d'accessibilité et environnementaux du Plan climat de la Ville et offrir à la population un cadre de vie moderne.

Lors de sa séance du 30 mai 2024, la Municipalité a approuvé la demande du Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics concernant l'ouverture d'un compte d'attente de CHF 349'000.- permettant de couvrir les frais d'honoraires des mandataires pour ces études.

Conformément à l'article 106 du règlement du Conseil communal, la Commission des finances du Conseil communal a été dûment consultée et a donné son accord lors de sa séance du 19 juin 2024. Une communication doit maintenant être adressée au Conseil communal.

En vous remerciant de la suite que vous donnerez à la présente demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter